

*L'ajournement*

ner dans sa circonscription pour assister à un enterrement.

• (1915)

Le ministre des Pêches et des Océans m'informe qu'il n'a pas encore reçu le rapport définitif du comité d'examen indépendant créé pour évaluer les nouveaux renseignements scientifiques sur le stock de morue du nord. Le rapport provisoire a été reçu à la mi-mai.

Au début de 1989, nous avons dû modifier dans une large mesure notre opinion des réserves de morue du nord. De nouvelles données scientifiques et des techniques d'évaluation plus complexes ont amené les scientifiques canadiens à penser que l'ensemble des stocks de morue du nord était beaucoup plus restreint que ce que l'on croyait auparavant. Nous pensions que les réserves avaient augmenté en poids entre 1976 et 1986, mais elles ont plutôt triplé que quintuplé, comme l'avait estimé le Comité scientifique consultatif des pêches canadiennes dans l'Atlantique en 1987. C'est aussi une augmentation moins rapide que ce qu'avait estimé le Groupe de travail sur la pêche côtière à Terre-Neuve en 1987.

En réponse à ces renseignements inattendus, le ministre des Pêches et des Océans a révisé immédiatement le total des prises admissibles pour 1989 par mesure de précaution, le ramenant à 235 000 tonnes au lieu de 266 000, niveau qui avait été établi de façon préliminaire. Cette mesure visait à maintenir les stocks à ce récent niveau pour 1989.

Les conclusions de nos scientifiques et du groupe de M. Harris auront un effet considérable sur les mesures de gestion à l'avenir. La morue du nord revêt une importance vitale pour l'avenir de milliers de pêcheurs et de travailleurs d'usine et pour la viabilité de l'ensemble de l'industrie du poisson de fond de l'Atlantique. C'est pourquoi il est très important à ce moment-ci de procéder à un examen complet de tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur nos réserves de morue du nord. Nous ne pouvons pas nous permettre de négliger quoi que ce soit à un moment aussi crucial.

Le groupe d'étude indépendant présidé par M. Harris de l'Université Memorial de Terre-Neuve a été chargé d'examiner en profondeur tous les facteurs pouvant influencer sur l'état des stocks de morue du nord, de même que les données utilisées dans l'établissement des avis scientifiques et les méthodes employées pour déterminer ces avis. On a donné au groupe le mandat global de veiller à ce que des avis scientifiques sérieux soient

donnés pour la gestion des pêches dans les années 90 et plus tard.

Comme les députés pourront le constater, le groupe a déposé son rapport provisoire le 15 mai 1989. Il confirmait la baisse des stocks. Durant l'été, le groupe a reçu des mémoires et tenu des audiences publiques. Ce débat public a constitué un élément important de l'étude; le groupe remettra bientôt son rapport définitif. Le ministre examinera ce rapport et tiendra des consultations avant de le rendre public. En outre, comme c'est habituellement le cas, des consultations auront lieu avec le secteur des pêches à l'occasion d'une réunion spéciale du Comité consultatif du poisson de fond de l'Atlantique et du Conseil atlantique des ministères des Pêches provinciaux.

## LES PÊCHES

**Mme Coline Campbell (South West Nova):** Monsieur le Président, le député libéral qui a dit qu'aucun représentant ministériel de l'Atlantique n'était présent à la Chambre pour répondre a certainement dû ressentir de l'impatience. Je suis heureuse qu'on ait parlé de la morue du nord, mais mon collègue de Terre-Neuve a parlé de la surpêche pratiquée par des pays étrangers.

C'est une région particulière qui me préoccupe, et j'estime qu'il faut donner des réponses. En octobre, j'ai demandé quel genre d'aide on apporterait aux localités de Lockport, de Digby et d'Argyle ainsi qu'aux milliers de personnes qui sont sans emploi depuis juin dernier. Le ministre n'a donné aucune réponse.

Il dit qu'une aide sera apportée, mais elle ne vient pas. Je n'ai vu aucune aide directe apportée à la Nouvelle-Écosse sous forme d'assistance aux localités. Les gens ne veulent pas une aide financière. Ils veulent pêcher en Nouvelle-Écosse. Ces localités côtières veulent un gagne-pain. Contrairement à ce qu'a dit le premier ministre à la Chambre aujourd'hui, l'avenir dans la région de l'Atlantique n'est pas prometteur. Je me trompe peut-être, mais j'ai vécu près de la mer toute ma vie, et le poisson est une ressource naturelle pour laquelle le gouvernement devra établir un plan d'action qui permettra de garantir la prospérité de la côte atlantique.

Le gouvernement a échoué sur trois plans, dont la mise sur pied d'un programme de gestion.

• (1920)

Dans ma question supplémentaire au ministre, en octobre, j'ai demandé qu'on transfère quelques-unes des espèces de 4BWX et de 5 que ne prenaient pas les pêcheurs hauturiers aux localités côtières près de Lockport, Digby et Argyle. Il a alors refusé. Pourtant, son propre collaborateur a déclaré, dans son compte rendu au